

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**AVENANT N°2
N°2024-01-BG-PA**

**MARCHÉ DE LOCATION ET
ENTRETIEN D'ARTICLES
TEXTILES**

NOTIFIE LE 17/01/2024

**POUR UNE PERIODE INITIALE DE 1 AN A
COMPTER DE SA NOTIFICATION,
RECONDUCTIBLE TACITEMENT 3 FOIS
PAR PERIODE D'UNE ANNEE**

Entre :

La **Communauté de communes Roumois Seine** - 666, rue Adolphe Coquelin - BP 3 - 27310 BOURG-ACHARD, Maître d'Ouvrage, représentée par son Président, M. Sylvain BONENFANT

D'une part,

Et :

L'**entreprise M.AJ ELIS**, 31 Chemin Latéral au Chemin de Fer – 93500 PANTIN, N° SIRET : 775 733 835 01313, représentée par M. Patrick DELMOULY, Directeur des Grands Comptes.

D'autre part,

IL A ETE ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le marché N° 2024-01-BG-PA a été attribué à l'entreprise M.AJ ELIS et lui a été notifié le 17 janvier 2024.

Le marché a été conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification et reconductible facilement trois fois, par période d'une année, pour une durée totale ne pouvant en aucun cas excéder quatre années.

Le maximum annuel du marché est de 40 000 € HT.

Plusieurs centres de service ELIS sont amenés à livrer les prestations de services, relatives à la location et l'entretien d'articles textiles pour le compte de la Communauté de communes Roumois Seine, suivant les sites de livraisons mentionnés à l'annexe 2 du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Ce présent avenant a pour objet de modifier l'article 2 de l'acte d'engagement en ajoutant les coordonnées du centre de service d'Évreux, situé à Angerville-la-Campagne.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

« Article 2 Identification et engagement du candidat

La signature de l'acte d'engagement vaut signature des pièces remises par le candidat que le pouvoir adjudicateur décide de rendre contractuelles tel que spécifié à l'article 2 du CCAP.

Après avoir attesté sur l'honneur de la régularité de ma situation fiscale et sociale,

Après m'être entouré de tous renseignements complémentaires nécessaires auprès de l'acheteur public,

Après avoir produit l'ensemble des documents énumérés dans le Règlement de Consultation,

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes, et des documents qui y sont mentionnés,

- Le présent Acte d'Engagement et ses annexes

- Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP),

- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de fournitures courantes et de services (CCAG FCS), approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021,

- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),

- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU),

- Le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) ;

- La Liste des vêtements actuels.

Et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire :

Nom :	DELMOULY
Prénom :	Patrick
Qualité :	Directeur des Grands Comptes

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Signant pour mon propre compte |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Signant pour le compte de la société |
| <input type="checkbox"/> | Signant pour le compte de la personne publique prestataire |

et

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Agissant en tant que prestataire unique |
| <input type="checkbox"/> | Agissant en tant que mandataire du groupement défini ci-après |

<input type="checkbox"/>	Solidaire	<input type="checkbox"/>	Conjoint
--------------------------	-----------	--------------------------	----------

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

<input type="checkbox"/>	Solidaire	<input type="checkbox"/>	Conjoint
--------------------------	-----------	--------------------------	----------

Prestataire individuel ou mandataire du groupement :

Raison sociale :	M.A.J – ELIS NORMANDIE
------------------	------------------------

Adresse :	Centre d'Isneauville M.A.J - ELIS NORMANDIE ZA du Gros Chêne 76230 ISNEAUVILLE
-----------	---

Centre du Havre M.A.J - ELIS NORMANDIE Parc d'Activités de la Boissière 76710 LA FRENAYE

Centre d'Évreux M.A.J – ELIS NORMANDIE Zone artisanale des Fayaux rue de Melleville 27930 Angerville-la-Campagne

Code postal :	
---------------	--

Bureau distributeur :	
-----------------------	--

Téléphone :	02 35 12 25 25 (Isneauville) 02 32 84 17 17 (Le Havre) 02 32 28 72 72 (Évreux)
-------------	---

Fax :	02 35 12 25 26 (Isneauville) 02 32 34 17 18 (Le Havre)
-------	---

Courriel :	aline.caraty@elis.com (Cellule Appels d'Offres)
------------	---

Numéro SIRET : 775 733 835 00745 (Isneauville)
775 733 835 00547 (Le Havre)
775 733 835 00620 (Évreux)

Envoyé en préfecture le 15/11/2024

Reçu en préfecture le 15/11/2024

Publié le

ID : 027-200066405-20241114-D_P_93_2024-AR



Numéro au registre du commerce : 775 733 835 R.C.S. Bobigny

Ou au répertoire des métiers :

Code NAF/APE : 7729Z

M'engage (nous engageons) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à réaliser les prestations dans les conditions qui y sont définies.

Je reconnais que les seules pièces du marché faisant foi sont les pièces déposées sur la plate-forme de dématérialisation, lesdites pièces ne devant en aucun cas être modifiées par moi-même, exception faite des pièces qui pourraient être demandées postérieurement à la date limite de remise des offres dans le cadre d'une régularisation, d'une mise au point ou de négociations éventuelles si la procédure de passation du contrat le permet.

Ma proposition ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 (cent-vingt) jours à compter de la date limite de remise des plis fixée par l'acheteur public. »

ARTICLE 3 – INCIDENCE FINANCIÈRE

Montant de l'accord-cadre initial : Minimum 20 000 € HT / Maximum 160 000 € HT

Augmentation du montant du marché : inchangé

Pourcentage d'augmentation du montant maximum par rapport au marché initial : **0 %**

Toutes les autres clauses du marché demeurent inchangées.

A Bourg-Achard,
Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur

A SAINT-CLOUD, le 13/11/2024
Le Représentant de l'Entreprise

Le Président

Sylvain BONENFANT